



Circular Materials offrira un nouveau programme de collecte du recyclage résidentiel en bordure de rue à Chapleau

Pour diffusion immédiate – Le 6 octobre 2026 – À partir de la fin novembre, les résidents de Chapleau connaîtront un nouveau programme de recyclage résidentiel en bordure de rue et recevront quatre nouvelles boîtes bleues. Ce nouveau programme offrira aux résidents une façon pratique de recycler toutes les matières acceptées en bordure de rue. La collecte des matières recyclables aura lieu toutes les deux semaines, les lundis et mardis.

Les nouvelles boîtes bleues seront livrées aux domiciles à partir du 6 octobre avant le lancement du programme.

« La collecte des matières recyclables en bordure de rue est un service que de nombreux résidents de Chapleau réclamaient, et nous sommes très heureux de l'accueillir cet automne », a déclaré Ryan Bignucolo, maire du Canton de Chapleau. « Ce nouveau programme offre aux résidents une façon pratique de recycler une vaste gamme de matières directement en bordure de rue et, puisqu'il est entièrement financé par les producteurs, il n'entraîne aucun coût pour les contribuables locaux. J'invite tout le monde à surveiller l'arrivée de leurs nouvelles boîtes bleues et à lire l'information qui s'y trouve afin que nous puissions, ensemble, faire de ce lancement un succès. »

Points saillants du programme :

- De nouvelles boîtes bleues seront livrées aux ménages de Chapleau à partir du 6 octobre.
- Les résidents pourront commencer à utiliser leurs nouvelles boîtes bleues lorsque le nouveau programme de recyclage en bordure de rue sera lancé le 23 novembre.
- Les nouvelles boîtes bleues seront accompagnées de renseignements expliquant comment trier les matières, y compris les fibres et les contenants.
- La collecte des matières recyclables aura lieu toutes les deux semaines, les lundis et mardis.
- Les résidents recevront quatre boîtes bleues à utiliser dans le cadre du nouveau programme de collecte du recyclage en bordure de rue.
- Les résidents peuvent retrouver une liste complète des matières acceptées au recyclage au circularmaterials.ca/recycleontario.

Le 1^{er} janvier 2026, Circular Materials a établi une liste unifiée et élargie des matières recyclables en Ontario, permettant ainsi aux résidents de recycler davantage de matières dans le cadre du programme des boîtes bleues de la province.

« Nous sommes ravis de proposer ce nouveau programme de collecte sélective en bordure de rue à Chapleau », déclare Allen Langdon, PDG de Circular Materials. « Alors que nous continuons à développer le nouveau programme de recyclage des boîtes bleues de l'Ontario, notamment en l'étendant à de



nouvelles communautés et en élargissant la gamme des matières acceptées pour le recyclage, nous nous engageons à obtenir des résultats concrets qui profitent aux résidents, aux collectivités et à l'environnement. Nous remercions la communauté de Chapleau et ses résidents pour leur participation et leur implication dans le programme de recyclage résidentiel. »

Processus de collecte des boîtes bleues

Les nouvelles boîtes bleues permettront aux résidents de trier et de déposer les matières recyclables acceptées en vue de leur collecte en bordure de rue.

Nous rappelons aux résidents que ce service de collecte aura lieu une semaine sur deux. Les boîtes bleues doivent être réservées exclusivement aux matières recyclables acceptées et déposées conformément aux consignes de collecte communiquées aux résidents. Les résidents doivent trier leurs matières en deux catégories : les contenants et les fibres. Des renseignements visant à faciliter le tri seront joints dans les boîtes lors de leur livraison.

Chaque boîte bleue livrée sera accompagnée de renseignements expliquant comment la préparer et la sortir correctement en vue de la collecte.

Information pour les résidents

Avec leur boîte bleue, les résidents recevront de l'information sur le nouveau programme de recyclage. Ces renseignements préciseront la date de lancement du programme et les consignes de placement des boîtes bleues et donneront des conseils sur le tri et le recyclage en général.

Circular Materials et la municipalité de Chapleau accompagneront les résidents tout au long de la mise en place du programme en leur fournissant des renseignements en ligne et des communications supplémentaires afin de les aider à comprendre le nouveau système de collecte, les matières acceptées et les exigences relatives aux boîtes bleues.

Pour toutes questions sur la collecte des matières recyclables, les résidents peuvent communiquer avec le fournisseur local de services de collecte sélective en bordure de rue, Emterra, à l'adresse customercareont@emterra.ca ou au 1 888 597-1541.

À propos de Circular Materials

Circular Materials est un organisme de responsabilité des producteurs (ORP) sans but lucratif qui aide les producteurs à respecter leurs obligations conformément à la responsabilité élargie des producteurs (REP) en vertu du Règlement de l'Ontario sur la boîte bleue. Circular Materials est aussi l'administrateur du système de collecte commun au nom de tous les ORP en opération en Ontario, qui sont responsables d'exploiter le nouveau système de recyclage des boîtes bleues de la province.



Le nouveau programme de recyclage est financé à 100 % par les producteurs – les entreprises qui fournissent les emballages et les produits du papier aux consommateurs de l’Ontario, y compris les marques populaires et les détaillants que côtoient les Ontariens et les Ontariennes chaque jour. Ça signifie que les municipalités et les contribuables n’auront plus à payer pour les services de recyclage, puisque ce coût sera dorénavant pris en charge par les producteurs.

Les ménages de toute la province ont maintenant accès à un système pratique et amélioré qui recycle plus de matières, plus facilement. Vous en apprendrez davantage sur circularmaterials.ca/recycleontario.

Personnes-ressources pour les médias

Circular Materials :

media@circularmaterials.ca